

DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS
Arrondissement d'Aix-en-Provence
20, avenue de Tübingen
CS 20431
13098 Aix en Provence cedex 2

Aix-en-Provence, le

22 JUIN 2020



Dossier suivi par : M. DOUDON Didier
Tél. : 06 85 27 41 84
Fax. : 04 13 31 54 61
Fichier : PA 62/2020

Monsieur le Maire de Fuveau
Hôtel de Ville
Service droit des sols
13710 - FUVEAU

Objet : AVIS SUR CONDITIONS D'ACCES sur la RD 56e pour la création d'un lotissement de 5 lots à bâtir
Réf. : PA N° 013 040 20 L 0002
SARL BALI 5
PJ : 1 dossier en retour

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-après l'avis sur les conditions d'accès concernant le PA ci-dessus référencé :

AVIS FAVORABLE

Observations :

- Accès se fait sur une voie existante sur le giratoire du « cimetièrre ».

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Entretien
Et Exploitation de la Route,

B.OTT

NOTA : Indépendamment et complémentarment à l'obtention du Permis d'Aménager, le pétitionnaire devra, au titre du Code de la Voirie Routière, demander une permission de voirie fixant les conditions de l'aménagement auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Direction des Routes, Arrondissement d'Aix-en-Provence, 20 avenue de Tübingen 13098 AIX-EN-PROVENCE - Cedex.

Mairie de FUVEAU

Hôtel de Ville
Service DROIT DES SOLS
13710 FUVEAU

**OBJET : Avis sollicité sur : Permis
d'aménager**

P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier

Demande de : SARL BALIS

Dossier N° : PA 013 040 20 L0002

Déposé le : 27/02/2020

Adresse de la construction :
SAINT FRANCAIS
13710 FUVEAU

Adresse du demandeur :
SARL BALIS
42 RUE DES MOUSSES
13008 MARSEILLE 8EME ARRONDISSE

Le respect de la réglementation en vigueur, notamment en matière de délai de réponse ou de décision de l'administration, me conduit à attirer votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse motivée avant le 04/07/2020, votre service est réputé émettre un avis favorable sur la dite demande.

Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais.

REFERENCES :

P.J. EN RETOUR :

L'exemplaire du dossier communiqué.

**CREATION DE CINQ LOTS
A BATIR**

FUVEAU le 29/05/2020

L'Adjoint au Maire Délégué à l'Aménagement de
l'Espace, à l'Urbanisme et Travaux

Daniel GOUIRAND



Métropole AMP CT2 : Service ordures
ménagères

8 Place Jeanne d'Arc

Hôtel du Boadès, BP 322

13611 AIX EN PROVENCE Cedex 01